

SERVICE JEUNESSE

PROJET PEDAGOGIQUE

MERCREDIS

VACANCES SCOLAIRES

ALSH MATERNEL

ALSH PRIMAIRE

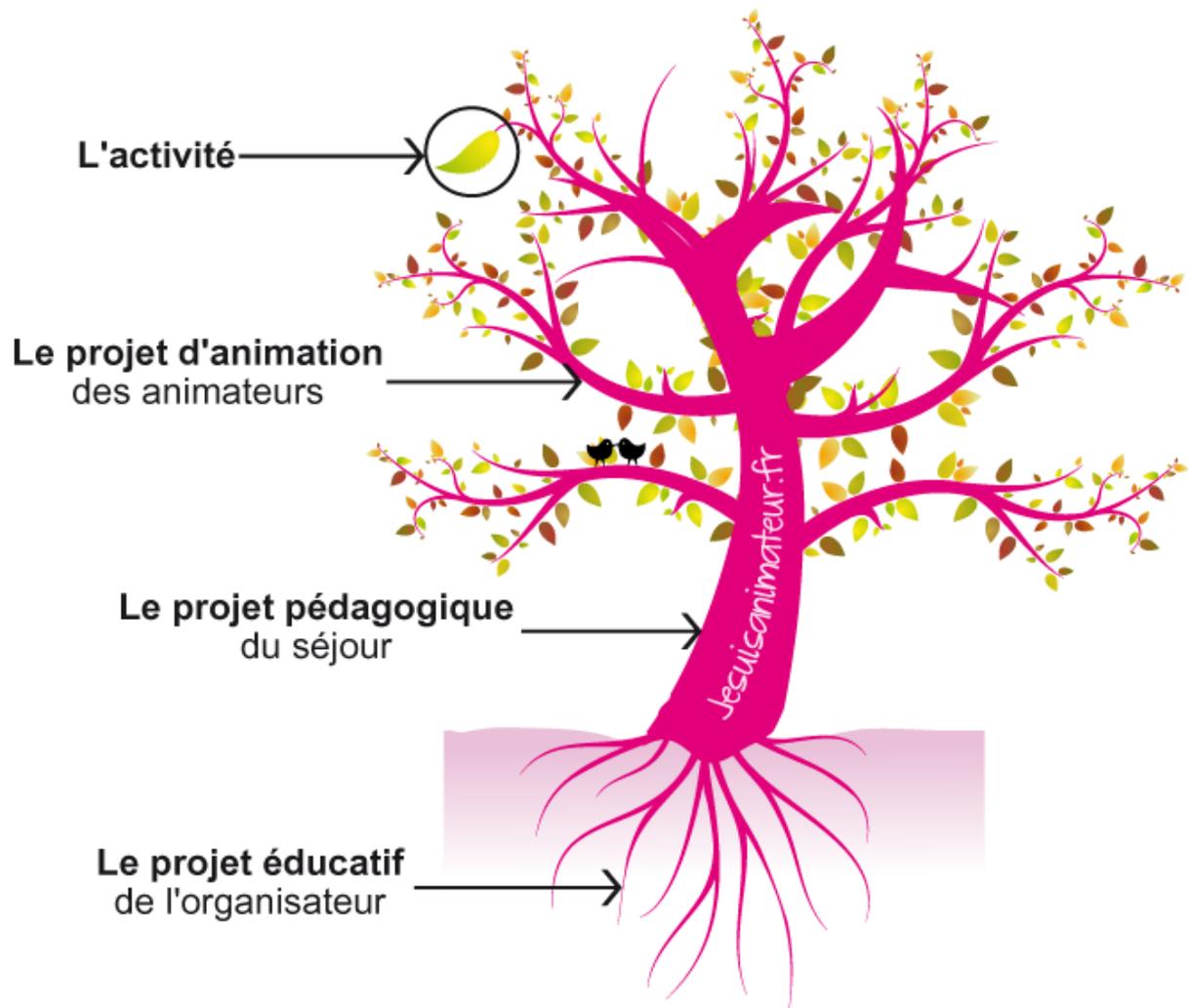
ANNEE 2023 / 2024



Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les animateurs.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Présentation :



Coordonnées de l'organisateur :

Mairie de Florensac

Avenue Jean Jaurès

34510 Florensac

Tel. 04 67 77 00 15

Structures :

Service Jeunesse

9 bis rue des Pouilhes

34510 Florensac

Tel. 04 67 77 91 20 ou 06 30 21 50 60

E-mail : centredeloisirs@ville-florensac.fr

Public:

- _Accueil de loisirs maternel 3 / 6 ans
- Accueil de loisirs primaire 6 / 10 ans

Agréments DDCS :

- ALSH Maternel : 0340041CL000121
- ALSH Primaire : 0340041CL000221
- ALP Maternel (mercredi): 0340041AP000123
- ALP Primaire (mercredi) : 0340041AP000323

Capacité d'accueil :

- 40 enfants maximum de 3 / 6 ans
- 45 enfants maximum de 6 / 10 ans

Implantation géographique :

Situation géographique privilégiée et cadre de vie agréable ont accéléré le développement de la population de Florensac ces dernières années, tout en préservant son « âme » de village et de convivialité. Cité typique du sud de la France, aux places ombragées et aux ruelles étroites, héritées de son histoire très ancienne. C'est une petite ville à l'activité économique dynamique et à la vie associative diversifiée. Nous devons ces multiples atouts et notre patrimoine aux femmes et aux hommes qui de tout temps ont œuvré pour « Mieux vivre à FLORENSAC ».

A proximité, nous pouvons trouver : la mairie, la médiathèque, un parcours de santé, la cour de l'école élémentaire et maternelle, les commerçants du village, la crèche, la poste, le restaurant scolaire municipal et les différents locaux municipaux.

L'accueil de loisirs primaire se situe Dans l'enceinte de l'école élémentaire en raison des travaux de construction du nouveau centre de loisirs, l'accueil de loisirs maternel se situe dans les locaux de l'école maternelle.

Les locaux :

ALSH Maternelle :

- Deux salles avec du matériel pour les activités manuelles, des jeux de société, des jouets pour les filles et pour les garçons.
- Une salle de motricité
- Du mobilier adapté aux 3 / 6 ans
- Deux dortoirs avec 18 lits, 18 oreillers et 18 draps et couvertures.

Le centre est équipé de 2 blocs sanitaires avec séparation filles et garçons, ainsi que des toilettes et lavabos pour l'équipe d'animation.

ALSH Primaire :

- Deux salles avec du matériel pour les activités manuelles, des jeux de société et des différents jouets pour les garçons et pour les filles (dinettes, petites voitures...)
- Une salle avec toilettes et lavabos
- Un bloc sanitaire dans la cour de l'école élémentaire
- Des toilettes pour l'équipe d'animation

Les infrastructures de la commune :

- City stade
- Boulodrome
- Parcours de santé
- Halle aux sports
- Salle polyvalente
- Médiathèque

Périodes :

Mercredis et Petites Vacances 2023 / 2024

Encadrement :

- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 8 animateurs

Activités dominantes :

- Activités manuelles et culinaires
- Petits et grands jeux extérieurs et intérieurs
- Chants et danses
- Intervenants extérieurs

- Sorties
- Motricité
- Echanges intergénérationnels avec 2 maisons de retraite (EHPAD Les lavandes pour l'accueil de loisirs maternelle et l'EHPAD St Amélie pour l'accueil de loisirs élémentaire).

Tarifs :

TARIFS SERVICE JEUNESSE COMMUNE DE FLORENSAC				
Quotient Familial	PLEIN TARIF		AIDES AUX LOISIRS CAF	
	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée
De 0 à 800€	6,40 €	11,30 €	4,10 €	6,70 €
De 801 à 1400€	6,80 €	11,70 €	6,80 €	11,70 €
A partir de 1401€	7,20 €	12,10 €	7,20 €	12,10 €

TARIFS SERVICE JEUNESSE HORS COMMUNES				
Quotient Familial	PLEIN TARIF		AIDES AUX LOISIRS CAF	
	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée
De 0 à 800€	9,30 €	16,70 €	7,00 €	12,10 €
De 801 à 1400€	9,70 €	17,10 €	9,70 €	17,10 €
A partir de 1401€	10,10 €	17,50 €	10,10 €	17,50 €

Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur :

La commune de Florensac conduit une politique jeunesse autour du « vivre ensemble ». Le projet éducatif vise à contribuer à l'éveil culturel et sportif des enfants dès le plus jeune âge et à permettre un accès pour tous aux différentes activités.

Objectifs et moyens :

FAVORISER LA SOCIALISATION

- Créer un climat affectif sécurisant

Privilégier un accueil individuel enfants et parents
Faire visiter les locaux aux familles et enfants à l'inscription
Mettre en place des groupes d'enfants en fonction des âges
Etre à l'écoute et disponible
Privilégier les moments d'échanges et de complicité
Eviter de crier et mesurer son vocabulaire
Favoriser des jeux calmes notamment aux temps d'accueil

- Développer les relations avec les autres, favoriser les échanges intergénérationnels

Favoriser les jeux de connaissance
Mettre en place des petits groupes lors des activités et des jeux
Faire des rencontres inter centres, des échanges intergénérationnels avec des EHPAD
Faire respecter les règles de vie, les jeux, l'environnement
Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre (rangement des locaux, nettoyage des lieux lors d'un pique nique...)
Favoriser le respect
Apprendre et reconnaître des cultures différentes autour d'activités à thèmes (cuisine, danses, bricolages...)
Gérer des conflits avec le dialogue
Respecter le matériel, les locaux, les camarades

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT

- Respecter le rythme de l'enfant

Etre à l'écoute des besoins de l'enfant
Aménager des coins spécifiques : repos, lecture, peinture, jeux extérieurs... et salle de dortoirs pour les plus petits
Laisser l'enfant libre de ne « rien faire » (sous surveillance et vigilance)
Accueils échelonnés le matin et départs échelonnés le soir

- Éveiller les sens

Faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de l'hygiène corporelle (lavage des mains...)

Mettre en place des activités physiques, des jeux d'expression (jeux extérieurs, mimes, théâtre...)
Sorties et activités autour de thèmes spécifiques
Favoriser l'éveil des sens (ouïe, vue, toucher, goût, odorat) autour d'activités, de jeux divers et à travers de nouvelles saveurs

- Découvrir l'environnement

Utiliser les espaces communaux (parcours santé, parc de jeux,...)
Communiquer avec des associations de la commune, les commerçants ...
Organiser des sorties et des séjours avec nuitées

- Favoriser le jeu à tout moment

Mettre en place des jeux sur les différents temps d'accueil (puzzle, coloriage, jeux, livres...)
Intégrer la notion de rangement, de nettoyage tout en s'amusant
Organiser des grands jeux (chasse au trésor, rallye photo...) et des petits jeux

- Favoriser les liens entre les différents groupes d'enfants

Réaliser des activités communes (grand jeu, activités manuelles et culinaires)
Favoriser les échanges
Sorties communes : sorties, spectacles, grands jeux

FAVORISER L'AUTONOMIE

- Assurer l'intégration des enfants dans la structure d'accueil

Accueillir individuellement chaque famille, chaque enfant
Présenter les lieux de vie
Aménager des coins spécifiques adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique

- Aider l'enfant à se prendre en charge

Mettre à disposition des jeux de société, du matériel d'expression graphique...
Favoriser le rangement et le respect de leurs affaires
Donner à l'enfant la possibilité de se servir pendant le temps du repas, de se couper la viande (sous surveillance) en prenant en compte la notion de partage
Inciter l'enfant à s'habiller et se déshabiller seul

- Favoriser l'expression de chacun

Favoriser la liberté des choix, laisser l'enfant s'exprimer
Mettre en place des ateliers / jeux d'expression (théâtre, danse, chant, mimes,...)
Organiser des rondes d'enfants pour faire le bilan des journées avec eux

ASSURER LA SECURITE MORALE, PHYSIQUE ET AFFECTIVE

Apporter une attention particulière à chaque enfant
Instaurer un climat de confiance et de sécurité pour l'enfant afin d'assurer son bien-être
Etre un référent pour l'enfant, une personne de confiance, calme et bienveillante

Veiller à ce qu'il n'y a aucun cas d'exclusions, de maltraitements

CREER UN CLIMAT VACANCES

Proposer des chants, danses
Proposer des activités manuelles et culinaires
Proposer des petits et grands jeux
Organiser des sorties extérieures en milieu aquatiques
Organiser des dramatisations et des sensibilisations
Poursuivre les échanges intergénérationnels et inter centre de loisirs
Proposer un thème par semaine et un spectacle qui clôture les vacances d'été

SENSIBILISER LES ENFANTS A LA CULTURE

Participer aux expositions et animations proposées par la Médiathèque
Proposer des animations « autour du livre » à la Médiathèque : lecture, petits jeux
Proposer des animations « autour du jeu » à la ludothèque de la Médiathèque
Proposer des animations « autour du conte », avec la participation d'intervenants extérieurs : conteuse, Murielle LE GOFF
Proposer des grands jeux dans le village, afin que les enfants acquièrent ou développent leurs connaissances sur le patrimoine de leur commune
Proposer des animations autour des différentes périodes de l'année : Halloween, Noël, Galette des rois, Chandeleur, Pâques ou encore en fonction des saisons : automne, hiver, printemps et été.

CREER DES REPERES VISUELS ET SPACIO TEMPOREL

Organiser des rondes d'enfants en période d'été
Mettre en place des panneaux signalétiques (WC, Réfectoire, Jouets, Jeux de société,..)
Proposer des musiques pour les différents thèmes et les différents temps de la vie quotidienne
Organiser des mises en train avec les temps d'animation et le temps lecture pour la maternelle

Journée type ALSH maternel pendant les vacances scolaires et mercredis

7h30/9h30 : Accueil des enfants échelonnés

9h30/10h00 : Mise en train

10h00/11h30 : Activités

11h30/13h00 : Temps repas

13h00/14h00 : Temps calme

14h00/16h00 : Temps sieste pour les enfants qui en nécessitent le besoin

Activités diverses pour les enfants ne faisant pas la sieste

16h00/16h30 : Goûter

16h30/18h30 : Activités libres intérieur et/ou extérieur

Départs échelonnés des enfants

Départs échelonnés des enfants

Journée type ALSH primaire pendant les vacances scolaires et mercredis

7h30/9h30 : Accueil échelonné des enfants

9h30/10h00 : Mise en train

10h00/12h00 : Activités

12h00/13h30 : Temps repas

13h30/14h00 : Temps calme

14h00/15h45 : Activités

15h45/16h00 : Ronde des enfants durant les vacances d'été uniquement

16h00/16h30 : Goûter

16h30/18h30 : Activités libres et départs échelonnés des enfants

La vie quotidienne

L'accueil du matin :

L'accueil du matin se fait à l'accueil de loisirs de 7h30 à 9h30. Les enfants et les parents seront accueillis dans leur centre respectif par les animateurs. Les animateurs proposeront différentes activités (coloriages, puzzle, jeux de société,..) afin que chaque enfant s'éveille à son rythme pour bien commencer la journée.

Les différents temps d'activités pendant les vacances seront :

*de 10h à 11h15 pour les maternelles

*de 10h à 12h pour les primaires

Et

*de 13h45 à 15h45 pour les maternelles avec le temps sieste pour les plus petits de 13h45 à 15h30

*de 14h00 à 15h45 pour les primaires

Le repas :

Pour le repas nous mangeons au restaurant scolaire où les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés sur place par le cuisinier du prestataire Languedoc Restauration.

Les enfants passent au self service et prennent leur entrée, leur laitage, leur dessert ainsi que le plat chaud composé de protéines, légumes et féculents.

Lorsque le repas est terminé, chaque enfant ramène son plateau et le dépose sur le charriot prévu à cet effet.

A 11H30, premier service pour l'ALSH Maternel puis à 12h le service pour l'ALSH primaire.

Le temps du repas doit être un moment de convivialité fait de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, gaspillage, ..)

Le goûter :

La prise des goûters se fait également au restaurant scolaire à 16h.

A la fin du goûter, les animateurs demandent aux enfants de participer au rangement de la vaisselle et au nettoyage des tables.

L'accueil du soir :

L'accueil se déroulera chacun dans leur centre respectif.

Il se fera de 16H30 à 18H30.

La sécurité

Sécurité des locaux :

Les locaux ont obtenu un avis « favorable » lors du passage de la commission de sécurité. Le registre de sécurité est tenu à jour.

Déplacements :

Pour des raisons de sécurité, aucun déplacement ne s'effectuera pas à moins de 2 animateurs. Pour les déplacements piétons, les animateurs devront respecter le code de la route. Les enfants et animateurs porteront une chasuble interne au service jeunesse

Les enfants doivent marcher sur les trottoirs (quand il y en a), deux par deux ou en file indienne selon la largeur du trottoir. S'il n'y a pas de trottoirs, les enfants doivent se déplacer également 2 par 2 minimum, dans le sens des voitures. Les animateurs doivent marcher côté route, 1 animateur ouvre la marche, 1 autre la ferme.

Pour faire traverser une route aux enfants : 1 animateur de chaque côté au milieu de la route qui stoppe les voitures. Lorsque les voitures sont arrêtées, les animateurs font traverser les enfants dans le calme et sans courir.

Transport Mini bus :

Le conducteur doit être titulaire du permis B.

Le conducteur ne doit être affecté qu'à la seule tâche de conduite (code de la route), son attention ne doit pas être détournée de celle-ci pour surveiller les enfants. C'est pourquoi, les conducteurs sont détachés spécifiquement et accompagnés d'un animateur. Les enfants devront être attachés et placés en fonction de l'âge, dans des sièges auto adaptés (obligatoires pour les enfants de moins de 10 ans).

Bus :

Les animateurs doivent avoir avec eux, la liste des enfants présents.

Le taux d'encadrement est le même que pour les activités. Un animateur sera désigné chef de convoi et comptera les enfants à l'aller comme au retour. Pour ce faire, les montées et descentes du bus se feront exclusivement par l'avant. Un animateur doit être près des issues, aucun enfant ne devra être placé à ces places. Si le bus est muni de ceintures de sécurité, les enfants devront être obligatoirement attachés.

Animations :

Pour toutes animations, les animateurs doivent avoir à portée d'eux la pharmacie et transcrire tous les soins apportés aux enfants, sur le registre prévu à cet effet ainsi que les trousseaux PAI des enfants concernés.

La communication

Les familles pourront réserver les inscriptions de leurs enfants via le portail famille Berger Levrault. Les informations concernant les différents accueils seront envoyées par courriel et pourront également être affichées dans le tableau extérieur du service jeunesse.

Concernant les sorties et/ou séjour, nous mettrons des affiches sur lesquelles il y aura toutes les informations nécessaires sur l'organisation et le contenu de la sortie et/ou du séjour : jour, horaires, matériel à prévoir...

Pour les séjours, nous distribuerons des flyers aux familles par l'intermédiaire de l'école.

Evaluation du Projet Pédagogique : Voir grille d'évaluation

A chaque fin de journée l'animateur fera l'analyse de celle-ci, après s'être concerté avec les enfants sur leurs ressentis.

A près chaque fin du séjour, le Directeur organisera une réunion, afin de faire le bilan des vacances écoulées mais ce sera aussi le moment où l'équipe d'animation fera l'évaluation de celles-ci. Cette évaluation sera davantage basée sur des impressions personnelles et des critères affectifs.

A la fin de l'année scolaire, le Directeur organisera une réunion, afin de prendre objectif, par objectif du projet pédagogique et ensemble ils vérifieront s'ils ont bien étaient atteints ou pas

Grille d'évaluation du projet pédagogique :

Très satisfaisant 1
 Satisfaisant 2
 Moyen 3
 Insatisfaisant 4
 Très insatisfaisant 5

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités proposées ?						
L'équipe						
Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?						
Il y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment a été la préparation des activités ?						

Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment a été la gestion des temps calmes ?						
Comment a été la gestion des repas ?						
Les enfants						
Comment a été la participation des enfants ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectuée ?						
Il y a-t-il eu respect des rythmes des enfants ?						
Comment a été la gestion des enfants "difficile" ?						
Les parents / familles						
Comment a été la communication avec les parents ?						
Il y a-t-il eu prise en compte des demandes des parents ?						
Comment a été la participation et l'implication des parents ?						

L'accueil						
Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil						
Le rôle des animateurs						
Les horaires						
Gestion du listing de présence						
Lien avec les parents						
Les activités						
La préparation des activités						
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation						
Déroulement des activités encadrées pas les intervenants extérieurs						
Les activités ont-elles été innovantes ?						

Les sorties journées						
La préparation de ces journées						
Le voyage, les trajets						
La gestion des imprévus (météo, blessure, etc...)						
La gestion du temps calme/sieste						
Les repas						
Qualité de la nourriture						
Quantité de nourriture						
Gestion des repas (calme ou non)						
L'autonomie des enfants durant les repas						
Les réunions						
La forme et les méthodes utilisées durant les réunions						
La longueur						
La fréquence						
La pertinence						
Les moyens						
Matériel						
Financier						
Humains						

Missions, Fonctions et tâches du Directeur / Directeur Adjoint:

Missions :

- Etablir en équipe le projet pédagogique
- Garantir le respect du projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Faire le lien entre les différents partenaires de la structure
- Accompagner son équipe d'animation dans les différents projets de l'accueil de loisirs

Fonctions :

- Garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Garant du bon fonctionnement de l'équipe d'animation
- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Membre de l'équipe d'animation, il participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets des animateurs et des enfants

Tâches :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et le rédige
- Il gère le budget de l'accueil de loisirs
- Il gère l'administratif de l'accueil de loisirs
- Il mène des actions en lien avec les objectifs de la structure
- Médiateur au sein du groupe d'adultes et du groupe d'enfants, il gère les conflits et garantit le respect des règles de vie
- Patient et attentif, il écoute et « facilite » les échanges et partages
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés
- Accompagne les animateurs dans leurs démarches
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène
- Mène et participe aux réunions d'équipe
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs »
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe
- Participe au nettoyage et au rangement quotidien de l'accueil
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et son propre travail

Missions, Fonctions et tâches de l'Animateur :

Missions :

- Accueillir et animer, en toute sécurité les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs et des séjours de vacances.
- Participer activement au fonctionnement de la structure
- Participer à la réflexion et à la rédaction du projet pédagogique

Fonctions :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants

Tâches :

- Il mène des actions d'animation en lien avec les objectifs de la structure
- Médiateur au sein du groupe d'enfants, il gère les conflits et garantit le respect des règles de vie
- Patient et attentif, il écoute les enfants et « facilite » les échanges et partages
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique
- Participe activement aux réunions d'équipe
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...)
- Participe au nettoyage et au rangement quotidien de l'accueil de loisirs
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et son propre travail

Conclusion :

Le projet pédagogique correspond au fonctionnement de l'accueil de loisirs en prenant en compte les attentes fixées par les élus de la commune et de l'équipe d'animation.

Chaque projet d'animation fera l'objet d'un temps de réflexion en équipe pour avoir une cohérence de travail. Le projet pédagogique doit servir de cadre aux animateurs pour faire de l'accueil de loisirs un espace où les parents inscrivent leurs enfants en toute confiance.

L'équipe a pour mission de proposer des animations originales aux enfants qui favoriseront la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie en faisant principalement appel aux ressources de la commune.